

Projet de l'école démocratique du pays de Brest

1 Une école démocratique

1.1 *Historique*

1.2 *Les objectifs de celle de Brest*

2 Fonctionnement auto-géré et démocratique

2.1 *La démocratie*

2.2 *Un cadre exigeant pour une liberté respectée*

2.3 *Des outils adaptés*

3 Les apprentissages autonomes

3.1 *Les conditions de l'autonomie*

3.2 *Le rôle de l'adulte*

3.3 *L'évaluation : un retour sur soi*

4 Les moyens déployés

4.1 *Un climat de paix*

4.2 *Ressources humaines*

4.3 *Ressources pédagogiques*

4.4 *Ouverture sur le monde*

1 Une école démocratique

1.1 *Historique*

La plus ancienne école démocratique est l'école Summerhill , fondée en 1921 en Angleterre, et toujours en activité aujourd'hui. Aux États-Unis, c'est la Sudbury Valley School qui a servi de précurseur au modèle "Sudbury", et des centaines d'écoles démocratiques ont ouvert par la suite à travers le monde pour répondre à une demande grandissante.

En France, la première école démocratique a ouvert en 2014 (la Croisée des Chemins, à Dijon), suivie de l' Ecole Dynamique en 2015 à Paris, qui connaît un fort succès. Il y a aujourd'hui (en septembre 2016) plus d'une trentaine de projets répartis sur tout le territoire national.

Un réseau européen fondé par une association à but non lucratif, l'European Democratic Education Community (EUDEC), fait la promotion du modèle d'éducation démocratique et soutient les écoles et projets grâce à des outils et des événements.

1.2 *Les objectifs de celle de Brest*

L'École démocratique du pays de Brest est une école à pédagogie nouvelle privée et hors contrat, sous forme d'association loi 1901, pour enfants de 3 à 19 ans et basée sur des valeurs de liberté, de confiance et de responsabilité. C'est un établissement libéré des contraintes de programme, de classes d'âge et d'emploi du temps. Chacun y est libre de poursuivre les activités de son choix et peut s'épanouir à son rythme dans un environnement riche et respectueux.

➤ Des apprenants libres et autonomes

Les apprenants choisissent eux-mêmes leurs activités et apprentissages. Ils développent ainsi leur autonomie et leur confiance en eux, des qualités cruciales à une vie riche et heureuse.

➤ Une structure démocratique

Chacun peut participer aux décisions concernant la vie de l'école au jour le jour. Celles-ci sont négociées démocratiquement et tout le monde a le même poids dans le choix final.

➤ Une culture de responsabilité

Chacun s'engage à respecter les règles de la communauté. Les membres reçoivent toute la confiance et le soutien nécessaires pour être acteurs de leur vie.

➤ Un cadre enrichissant

La mixité des âges, la diversité des profils et le nombre illimité d'activités possibles font de notre école un environnement propice aux découvertes et à l'ouverture aux autres.

➤ Une ouverture sur le monde

Les partenariats avec des personnes et structures extérieures, les sorties et visites, la relation forte avec la nature que notre école met en place sont autant d'opportunités pour les membres de se sentir appartenir au monde dans lequel ils vivent.

2 Fonctionnement auto-géré et démocratique

2.1 *La démocratie*

Nous pensons que vivre la démocratie et l'autogestion au quotidien permet d'exercer sa citoyenneté et de développer des compétences nécessaires à toute personne libre et responsable.

Dans le cadre de notre école, vivre la démocratie au quotidien consiste à prendre part aux décisions concernant la vie de l'école, s'investir dans la gestion de celle-ci, se sentir responsable de son fonctionnement.

Le pouvoir est partagé de manière égalitaire entre tous les membres de l'école. Chaque parole a la même valeur (une personne = une voix).

Objectifs

- Vivre un équilibre dans les relations interpersonnelles.
- Accompagner chaque membre de l'école à être une personne et un citoyen libre et responsable
- Transmettre des valeurs de paix, de respect et de tolérance

Compétences développées

- Apprendre à donner son avis, à argumenter
- Écouter le point de vue des autres
- Exercer son esprit critique
- Élaborer et respecter des règles pour bien vivre ensemble
- Coopérer
- Prendre des responsabilités

2.2 *Un cadre exigeant pour une liberté respectée*

Le cadre de ces écoles est exigeant car il implique le respect des règles et la prise de responsabilités pour pouvoir vivre en harmonie dans une communauté multiâges et préserver l'équilibre de l'école. Le non-respect de ces règles peut engendrer des conflits qu'il faudra apprendre à gérer et à résoudre. Grandir dans un environnement permettant le développement d'un esprit critique et autonome permet aux enfants d'être préparés au monde. L'école démocratique est donc un lieu où l'on prend à la fois en compte ses envies et ses choix tout en apprenant à respecter et à composer avec les choix de la communauté. Le non-respect des règles n'est pas accepté, comme il ne le serait pas dans notre société.

2.3 *Des outils adaptés*

L'organisation de l'école est régie par démocratie directe grâce à deux organes : le Conseil d'école et le Conseil de paix (médiation, justice) *Nom à choisir*

Le conseil d'école

Le Conseil d'école administre et gère la vie quotidienne de l'école. Tous les membres de l'école peuvent y participer. Chaque membre compte pour une voix. Un président et un secrétaire de séance assurent le déroulement du conseil dans l'écoute et la bienveillance et prennent note des décisions prises.

Le Conseil d'école prend toutes les décisions concernant le collectif. Il décide notamment

du règlement intérieur qui fixe le cadre d'un bien vivre ensemble. Le Conseil peut choisir de mettre en place des commissions (Finances, Communication...) de nommer des responsables (visites, utilisation des salles...) pour faciliter la gestion de l'école.

Le conseil de paix (médiation, justice)

Le Conseil d'école délègue au Conseil de paix la responsabilité de préserver des bonnes relations entre les membres de l'école et d'assurer un climat de paix, de liberté et de sécurité.

Le Conseil de paix est une instance de dialogue à laquelle tous les membres de l'école peuvent faire appel. Il est composé d'un président, d'un secrétaire et d'un jury représentatif des différents membres de l'école. Il se réunit quotidiennement pour réguler les conflits inhérents à la vie en collectivité. L'accent est mis sur un dialogue constructif où chaque protagoniste peut exprimer ses ressentis, ses besoins non satisfaits et proposer des solutions pour sortir de ce conflit de manière sereine et juste.

Chaque décision du conseil de paix est soumise à validation du conseil d'école.

Le conseil de paix est un excellent moyen pour les membres de l'école de s'approprier et faire évoluer si besoin le règlement décidé collectivement en conseil d'école. Il permet également de s'approprier la loi, les droits de l'homme et du citoyen. Enfin, il apprend à mesurer les conséquences de chaque acte et à intégrer le sens des responsabilités.

3 Les apprentissages autonomes

Notre choix pédagogique vise à conduire chaque membre de l'école vers l'autonomie qui lui permettra de devenir la personne qu'il veut être.

Objectifs

- Conserver l'élan naturel de chacun
- Amener les membres à être acteurs de leur vie

Compétences développées

- Savoir utiliser des méthodes de travail
- Développer la coopération
- Savoir utiliser des outils
- Se connaître soi-même
- Prendre des initiatives

3.1 Les conditions de l'autonomie

Pour obtenir des conditions optimales d'apprentissage, nous pensons que la personne doit être disposée à apprendre. Pour cela, elle a besoin d'un contexte bienveillant et sécurisant, respectueux de son rythme d'apprentissage, où elle peut explorer ses motivations sans limite de temps et laisser libre cours à sa curiosité naturelle.

Ainsi, dans notre démarche de recherche d'autonomie, l'objectif, les moyens de réalisation et la mesure du résultat sont déterminés par l'apprenant. Il évolue dans un cadre et un environnement riches où le collectif est une ressource dont il dispose. Son accompagnement se fait en fonction de ses besoins. L'apprentissage se fait à travers les interactions multi-âges, les projets, les activités formelles et informelles.

Chaque personne est actrice de ses apprentissages et se fixe ses propres objectifs.

Nous pensons qu'apprendre est une propriété biologiquement inscrite dans l'organisme humain et qui s'exerce à tout instant, dans chaque action et en tout lieu. L'apprentissage peut se faire consciemment, avec la mise en place d'étapes progressives et formalisées, et inconsciemment à travers l'action, mettant en valeur la nécessité d'utiliser son corps, ses mains pour entrer en relation avec les apprentissages.

L'apprenant évolue dans un espace stimulant, riche, structuré et bien pensé qui optimise la prise d'initiative et l'autonomie. Il choisit ses activités selon ses centres d'intérêt et se fixe ses objectifs tout en tenant compte de l'évolution de ses apprentissages. Il les mène seul et/ou guidé par d'autres membres et les nombreux outils mis à sa disposition. En fonction des besoins de chacun, un accompagnement se fait dans la maîtrise de ces outils et dans l'acquisition des méthodes de travail. Un espace de coopération et d'entraide est créé pour optimiser les apprentissages collectifs.

3.2 Le rôle de l'adulte

Une école démocratique ne positionne pas l'adulte au-dessus de l'enfant, c'est une relation horizontale. L'enfant est une personne à part entière. Il a le même pouvoir décisionnaire que les adultes vivant dans l'école et, par conséquent, chacun est responsable du bon équilibre de l'école.

Les adultes présents dans l'école ont intégré ces valeurs et sont des accompagnants. Ils

peuvent mettre leurs savoirs et connaissances au service d'enfants demandeurs. Ils sont surtout des veilleurs de liberté et de respect de chacun.

3.3 *L'évaluation : un retour sur soi*

Nous pensons que l'évaluation est inhérente au processus d'apprentissage et qu'il est un processus mental lié à l'agir. Il est propre à chacun et nous permet de nous positionner, de nous remettre en question et de donner de la valeur à nos actes. Il est présent à chaque instant. Et dans notre démarche de recherche d'autonomie, nous privilégions l'autoévaluation : l'apprenant apprend à se positionner sur ses acquis et mesure ce qu'il lui reste encore à apprendre. Sur sa demande, cette autoévaluation peut s'effectuer en interaction avec d'autres membres. Ce retour peut permettre à l'apprenant de se réajuster, de s'améliorer, de prendre conscience de l'état de ses apprentissages. L'autoévaluation est un processus nécessaire aux apprentissages que les apprenants font naturellement. Toutefois, selon les demandes de chacun, d'autres formes d'évaluation peuvent être utilisées. La notation, la valorisation et la certification sont des variantes de l'évaluation qui ont leur place dans notre démarche en fonction des demandes et des situations d'apprentissage. Les accompagnants font un suivi personnalisé pour chaque personne dont ils sont référents et ont une attention particulière pour chacun d'eux concernant la progression de leurs apprentissages. Ce suivi se fait par le biais du livret de compétences informatisé. C'est un outil informatisé et personnel qui suit la progression de chacun dans ses apprentissages. Ce livret de compétences permet de suivre la progression de chaque membre dans ses apprentissages et de connaître ses acquis au regard des compétences du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture. Il permet d'être plus attentif aux besoins de chacun et ainsi mieux y répondre. Les membres remplissent ce journal de bord régulièrement.

4 Les moyens déployés

Pour que ce projet pédagogique prenne tout son sens, il est nécessaire de créer un environnement adapté et bien pensé. Il doit être sécurisant, riche, stimulant, accessible et en lien avec le monde actuel. C'est dans un tel environnement que naissent liberté, réflexion, responsabilité, respect et prise d'initiative. L'école se veut exigeante sur les moyens déployés, nécessaires à l'autonomie et à la citoyenneté.

4.1 *Un climat de paix*

Nous souhaitons créer un environnement sûr grâce à un climat de paix qui garantit la sécurité affective, psychologique et physique de chaque personne nécessaire à tout apprentissage. Aussi, nous pensons que le climat de paix instauré et construit au quotidien contribue à développer l'autonomie et la responsabilisation des élèves. Il est garanti par les différentes instances de l'école (Conseil d'école, Conseil de Justice) et par l'implication de chaque membre. De ce fait, toutes les personnes de l'école sont garantes de ce climat. Elles le construisent en faisant évoluer les règles et en les faisant respecter. L'école demande que chaque personne soit exigeante envers le respect de ce climat.

4.2 *Ressources humaines*

Chaque membre peut faire appel à des personnes expérimentées selon ses besoins : l'équipe d'accompagnants est disponible et à l'écoute des demandes. Elle met ses compétences au service des activités et projets impulsés par les membres de l'école.

Ces derniers ont aussi la possibilité de travailler avec des personnes extérieures à l'école. Si une compétence spécifique est nécessaire à une activité ou un projet, une proposition est faite au Conseil d'École pour faire appel à un intervenant extérieur et définir les modalités d'organisation. Les apprenants évoluent dans un environnement riche en terme de ressources humaines. Ils peuvent interagir avec des personnes de tous les âges : chacun a des compétences et des centres d'intérêts qu'il peut partager et mettre au service d'une activité, d'un projet ou de simples questionnements. Chaque membre peut impulser une activité, faire une proposition, agir et réfléchir, seul ou à plusieurs.

4.3 *Ressources pédagogiques*

Afin de répondre aux exigences du Socle Commun de Connaissances de Compétences et de Culture et d'atteindre nos objectifs pédagogiques, nous proposons

- Des espaces différents offrant de nombreuses ressources pédagogiques pour répondre au mieux aux besoins de chacun. Le matériel est riche, varié et disposé de manière pertinente pour optimiser son utilisation. Les membres peuvent l'utiliser selon leurs besoins et leurs envies sans limite de temps. Un système de certification est néanmoins mis en place pour réglementer et garantir une bonne utilisation du matériel spécifique. Ces ressources pédagogiques sont renouvelées régulièrement. Ce matériel peut évoluer selon les demandes et les besoins de chacun. Dans ce cas, le Conseil d'École est sollicité. Il débat des propositions faites, peut voter un budget pour du nouveau matériel ou chercher des solutions pour le financer. Les ressources pédagogiques sont donc sans limite.
- Une diversité de modalités d'apprentissage pour répondre au mieux aux spécificités de chacun et développer ainsi des méthodes et des outils divers permettant l'accès à

l'autonomie. Ainsi, nous pouvons proposer, sur demande de membre, des cours magistraux (faits par des intervenants ou les éducateurs, enseignants), des cours en ligne en toute autonomie (via des plate-formes d'apprentissage scolaire reconnues par l'éducation nationale et notre établissement), des ateliers/clubs (co-construits par tous les membres avec un référent), des résidences d'artistes (montrant et partageant son savoir-faire), des activités libres (via le matériel mis à disposition avec un système de certificats), des projets personnels suivis, des situations réelles (comme organiser, promouvoir et participer à un événement propre à l'école ou en partenariat avec des associations extérieures), et enfin des projets avec les partenaires. C'est dans cette diversité que chacun peut s'explorer, se découvrir et exprimer tout son potentiel.

4.4 *Ouverture sur le monde*

La connaissance n'appartient pas à l'école, et ne se fait pas uniquement à l'école. Tout est source d'apprentissage : l'environnement dans lequel évoluent les membres en est l'essence.

Objectifs

- Vivre en lien fort avec l'environnement proche ou lointain (milieu naturel, quartier, pays...)
- Développer des savoirs-faire, des connaissances pratiques
- Créer un lien fort avec un réseau de personnes-ressource
- Créer des liens intergénérationnels (parents, personnes âgées...)
- Identifier des lieux-ressource riches dans le cadre des projets élaborés par les membres de l'école (nature, milieu agricole, artisanal, artistique, entrepreneurial, musées, médiathèques, ludothèques etc.)

Compétences développées

- Communiquer avec d'autres personnes et/ou structures (par voie écrite et orale)
- Réaliser des apprentissages issus de la réalité vécue par chacun
- Maîtriser et réinvestir des savoirs-faire
- Observer, expérimenter
- Prendre confiance en soi

L'école se veut ouverte sur la ville de Brest, en lien avec l'actualité et les enjeux d'aujourd'hui. Différents partenariats seront mis en place : associations de quartier, AMAP, entrepreneurs et intervenants divers feront vivre les différents projets impulsés par les membres de l'école. Ces partenariats créent du lien et développent un réseau auquel l'école peut faire appel en cas de besoin. Ils sont également l'occasion pour chacun de découvrir le fonctionnement d'une association ou d'une entreprise et d'en comprendre les enjeux humains, économiques, environnementaux, sociaux et culturels.

L'école se veut dynamique et ouverte sur l'extérieur. Selon les projets et les envies de chacun, des sorties sont organisées. Elles peuvent prendre différentes formes : une simple excursion d'une après-midi dans un musée ou une exposition, un séjour à l'étranger pour apprendre une langue étrangère, la visite d'une autre école démocratique/Sudbury d'un autre pays avec échanges d'élèves etc.

Toutes les excursions seront organisées par les membres, discutées au Conseil d'École si elles nécessitent un budget, annoncées et affichées dans un espace prévu à cet effet.